



Edito

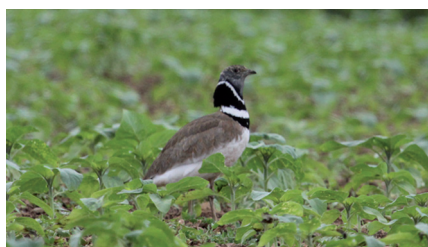
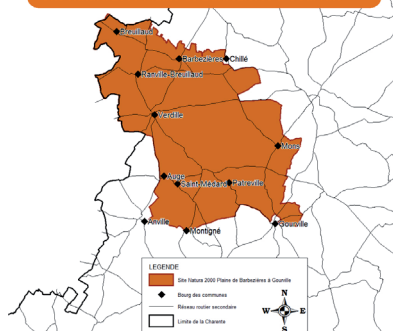
La Chambre d'Agriculture est l'un des acteurs incontournable du territoire rural. Elle œuvre depuis plusieurs années dans le développement d'une agriculture durable. Pour cela, elle oriente ses actions vers les problématiques territoriales telles que la préservation de la biodiversité et développe également ses actions avec les collectivités.

Conscients des enjeux présents sur le site Natura de la Plaine de Barbezières à Gourville, nous avons souhaité mettre en place une animation de proximité avec les collectivités, agriculteurs, associations, particuliers et administrations.

Créer une dynamique favorable à la préservation des espèces et des habitats tout en maintenant les activités économiques du territoire est le défi que nous avons souhaité relever sur ce site.

Xavier DESOUCHE
Président Chambre d'Agriculture

Site Natura 2000 Plaine de Barbezières à Gourville



Outarde mâle - Crédit photo: Charente Nature

Près de chez vous

L'outarde: un oiseau devenu emblématique

Bien connu des habitants et surtout des agriculteurs, l'outarde canepetière ou canepetière peut s'apercevoir et surtout s'entendre dans les plaines céréalières, pour qui sait tendre l'oreille.

Cet oiseau d'une quarantaine de centimètres de hauteur et pouvant peser jusqu'à 1 kilo est le seul représentant de la famille des Otididés en France.

C'est une espèce migratrice qui passe l'hiver au sud de l'Europe et revient dans nos plaines à la fin du mois de mars pour s'y reproduire.

Les mâles, en parade nuptiale, ont un cou noir avec un col blanc et peuvent s'apercevoir dans les parcelles à végétation rase alors que les femelles dissimulent les nids dans la végétation haute et sont plus discrètes de par leur plumage brun et leur comportement.

Le chant des mâles est plutôt un cri bref et sec qui permet de détecter les individus au printemps. Le cri émis quatre fois par minute est audible à l'oreille humaine entre 500 et 800 mètres. Lors de ce chant, les mâles rejettent brusquement la tête en arrière, tout en gonflant les plumes du cou. Ils paraissent dans les jeunes cultures de printemps, les labours, chemins, jachères et luzernes fauchées.

Les femelles établissent leur nid directement au sol dans une végétation de 30 à 50 cm de hauteur.

Les pontes ont lieu de fin mai à fin juin selon les conditions climatiques.

L'incubation dure de 20 à 22 jours. Les petits ne restent pas au nid et sont élevés par la femelle seule.

Les jeunes outardes consomment une grande quantité d'insectes et dépendent donc de la qualité du milieu. Ils peuvent voler à partir de 25 à 30 jours.

Les mâles chantent jusqu'à mi-juillet environ. A partir de la mi-août, les outardes se regroupent en rassemblements post-nuptiaux avant leur migration. Ces rassemblements peuvent compter un grand nombre d'individus sur des sites connus par les acteurs du territoire.

Menaces :

Les populations d'outarde diminuent depuis les changements de pratiques agricoles qui ont réduit les surfaces de reproduction (jachères, luzernes...), la nourriture adaptée aux jeunes (insectes) et peuvent détruire des nids et ses habitants lors des passages d'engins (fauche, broyage, etc...)

Sur le site de la Plaine de Barbezières à Gourville, les populations sont passées de 150 individus estimés en 1996 à 38 en 2013...

Qu'est-ce que Natura 2000 ?

Natura 2000 est un réseau européen initié en 1992 ayant pour but de conserver les habitats naturels ainsi que la flore et la faune sauvage.

Ce réseau s'étend sur 25 000 sites répartis dans 25 pays européens.

La France compte 1 705 sites qui couvrent 12,4% de son territoire, soit 6,8 millions d'hectares.

Tous ces sites dépendent de deux directives européennes :

- la Directive Habitats, qui a pour objectif de protéger des sites écologiques abritant des habitats naturels d'intérêt communautaires figurant sur l'annexe I de la Directive Habitat ou des espèces de faune et de flore d'intérêt communautaire figurant sur l'annexe II de la Directive Habitat

Ces sites sont appelés des Zones Spéciales de Conservation (ZSC). Plusieurs de ces sites sont présents en Charente notamment les Coteaux calcaires entre les Bouchauds et Marsac, la Vallée de la Charente entre Angoulême et Cognac, la forêt de la Braconne etc...

- La Directive Oiseaux met en avant les sites importants pour la migration, la reproduction et l'alimentation des populations d'oiseaux.

Ces sites sont appelés Zones de Protection Spéciale et sont directement issus des ZICO – Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux.

Le site Plaine de Barbezières à Gourville fait partie des ZPS ainsi que les sites Plaine de Villefagnan et la Vallée de la Charente en amont d'Angoulême.

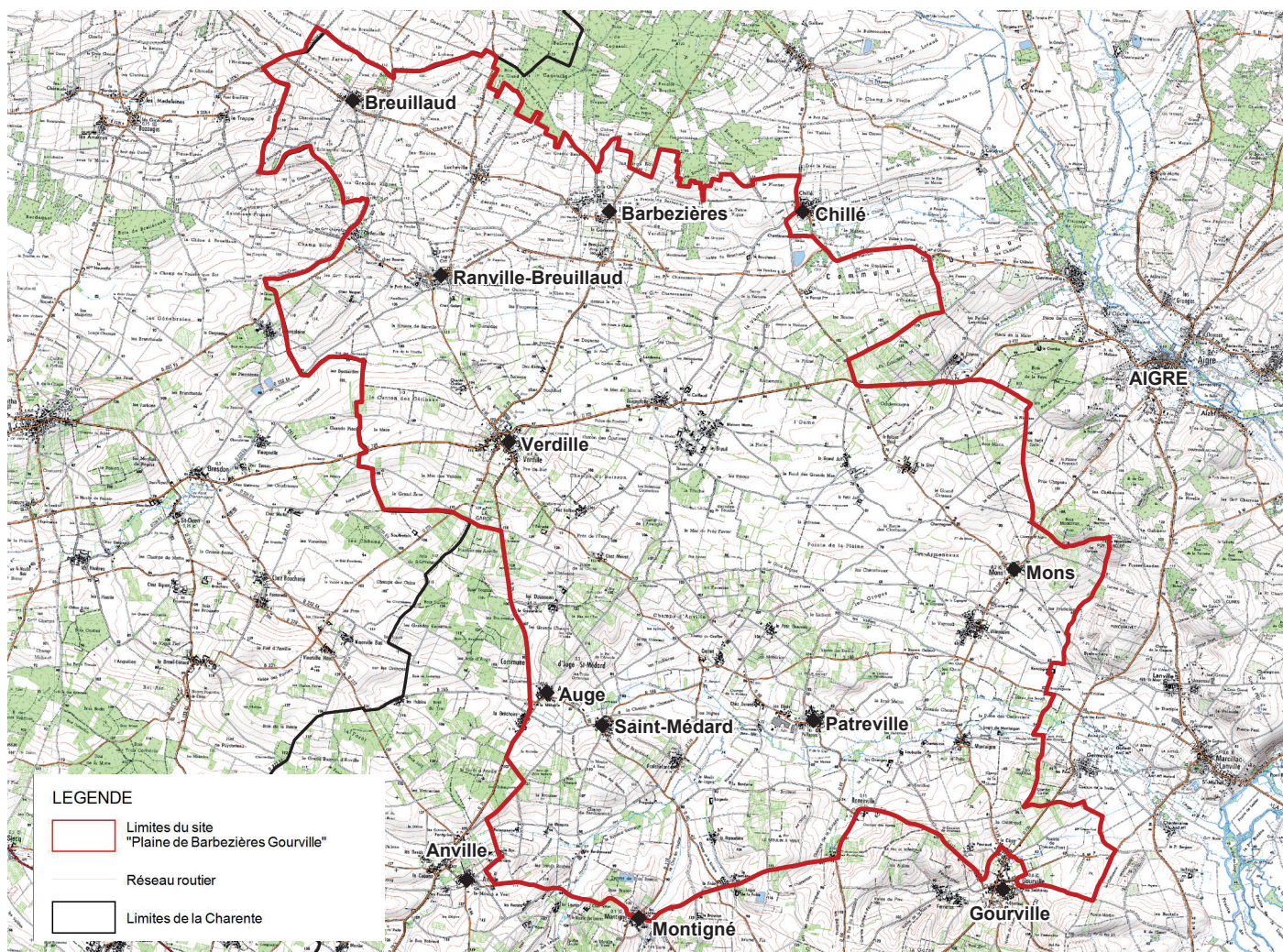
Ce site entièrement Charentais couvre une superficie de 8 108 ha répartis sur 9 communes. Il jouxte un site de Charente-Maritime – Plaine de Néré – Bresdon – qui a les mêmes enjeux.

Il abrite 100 espèces d'oiseaux dont 13 espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire.

L'espèce la plus emblématique est l'Outarde Canepetière décrite en première page. On y retrouve aussi notamment :

- Cédicnème criard
- Busard cendré
- Busard Saint-Martin
- Bruant ortolan
- Pipit rousseline
- Alouette lulu...

Ce site est principalement agricole et possède une Surface Agricole Utile d'environ 7 500 ha en 2012 soit 92% des surfaces.



Comment agir?

La Charte Natura 2000

La Charte est un outil de reconnaissance des bonnes pratiques. Elle comporte des obligations et des recommandations par secteur d'activités et par milieux concernés.

Toute personne ou structure détenant des droits sur des parcelles cadastrales présentes dans le périmètre du site Natura 2000 peut souscrire à cette charte, qu'elle soit propriétaire ou mandataire.

La durée d'adhésion est de 5 ans. L'avantage pour le signataire est l'exonération partielle de la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

Cette charte est consultable sur le site <http://barbezieresgourville.n2000.fr>

Le contrat Natura 2000

Le contrat est un outil de gestion à travers lequel le propriétaire s'engage à effectuer des travaux favorables aux enjeux du site. Ces travaux peuvent être pris en charge à 100% après avoir monté un dossier de demande de financement et sur présentation de factures acquittées après réalisation des travaux une fois le dossier accepté.

Il faut en préalable faire un diagnostic écologique gratuit des parcelles concernées pour voir si cela répond aux enjeux du site.

Concernant la plaine de Barbezières à Gourville, les enjeux étant principalement agricoles, les contrats peuvent porter sur les parcelles non déclarées à la PAC et sur les espaces boisés. Par exemple la mise en place de couverts adaptés ou la création ou l'entretien des arbres isolés ou haies.

Sont exclues des contrats toute surface déclarée à la PAC. Celles-ci rentrent alors dans le dispositif MAE décrit ci-après.

Les Mesures AgroEnvironnementales territorialisées (MAEt)

Les MAEt sont un outil qui permet une mise en place des pratiques et couverts adaptés aux oiseaux de plaine par les agriculteurs. Ceux-ci s'engagent sur 5 ans dans les pratiques qu'un diagnostic écologique aura préalablement définies avec eux.

Ces changements de pratiques (retards de fauche, mise en herbe de parcelles cultivées...) engendrent des pertes de production compensées par les MAEt qui permettent une compensation annuelle à l'hectare sur 5 ans.

La campagne précédente de MAEt a été animée par la Chambre d'Agriculture de la Charente ainsi que Charente Nature.

Des nouvelles MAE seront proposées sur le territoire pour la campagne 2015.



Implantation de luzerne, un couvert favorable aux outardes.

Tableau récapitulatif des engagements en MAEt sur le site Plaine de Barbezières à Gourville

MAEt	2009	2010	2011	2012	2013	Total en ha
PC_BAGO_AU2 Création d'un couvert favorable à l'outarde et intervention au 31 août	62,41	105,78	150,03	139,54	128,98	586,74
PC_BAGO_GE1 Amélioration d'un couvert en gel et intervention au 31 août		1,95	0,19			1,070
PC_BAGO_HE3 Création d'un couvert herbacé et intervention au 31 juillet	0,64	25,77	30,08	1,47	23,47	81,43
PC_BAGO_HE4 Prairies : limitation de la fertilisation et intervention au 31 juillet			3,36			3,36
Total	63,05	131,55	183,47	141,01	152,45	671,53

Les chasseurs partenaires de la biodiversité

La loi confère aux fédérations des chasseurs certaines prérogatives en matière de gestion du patrimoine faunique et de ses habitats. Par leurs réalisations en faveur des biotopes, les chasseurs contribuent au maintien, à la restauration et à la gestion équilibrée des écosystèmes.

La fédération départementale des chasseurs de la Charente est une association agréée au titre de la protection de la nature. Au niveau du Réseau Natura 2000, la fédération des chasseurs participe à l'animation des documents d'objectifs. C'est le cas pour le site « Plaine de Barbezières à Gourville ».

La fédération des chasseurs participe à :

- L'évaluation des surfaces engagées dans les actions prévues dans le Docob et à la mesure de l'évolution des couverts herbacés favorables aux oiseaux de plaine.
- La réalisation d'un état des lieux préalable pour identifier les tronçons de lignes électriques posant problèmes afin de les équiper pour réduire les impacts sur les oiseaux.
- La vérification de l'état favorable de conservation des espèces cibles d'intérêt communautaire, pour permettre l'évaluation de la mise en œuvre du Docob et l'adaptation des actions de conservation des espèces.

Frédéric MAHE

La structure animatrice

Suite à un appel d'offre de la DREAL Poitou-Charentes, la Chambre d'agriculture de la Charente anime le site Natura 2000 pour une période de 3 ans.

La Chambre d'agriculture est un établissement public dont les principaux rôles sont :

- Rôle consulaire : elle représente les intérêts des agriculteurs et du monde rural auprès des pouvoirs publics.
- Rôle d'intervention : elle gère un ensemble d'activités au nom de l'intérêt général agricole.

Forte de son expérience en développement agricole, la Chambre d'Agriculture réalisera une animation de proximité pour répondre aux attentes des acteurs et créer ainsi une dynamique de préservation du site.



Contact : Damien ROY
Antenne de Segonzac
05 45 36 34 00 / 06 07 76 76 29
damien.roy@charente.chambagri.fr

Rerouvez plus d'infos sur la Plaine de Barbezières à Gourville sur barbezieresgourville.n2000.fr

Qu'est-ce qu'un Document d'Objectifs (DOCOB)?

Issu d'un dialogue entre l'ensemble des acteurs impliqués dans la gestion du site, le DOCOB contribue à une gestion optimale du territoire en faveur de la biodiversité.

Pour cela, il dresse un état des lieux du patrimoine naturel, des habitats et des espèces présentes sur le site mais aussi un diagnostic socio-économique pour prendre en compte les activités économiques, sociales et culturelles.

Les interactions entre les activités humaines et les enjeux économiques sont analysés pour définir des enjeux de conservation. De là sont définies des actions qui seront mises en œuvre sur le site en s'appuyant sur une démarche volontaire et contractuelle.

Le DOCOB est donc le document de référence pour une bonne conservation de la richesse du territoire. Il peut être amené à évoluer en fonction des différents inventaires et des activités humaines du site.

Le DOCOB du site Plaine de Barbezières à Gourville est téléchargeable sur le site barbezieresgourville.n2000.fr

Les partenaires

